



PREREQUIS/PUBLIC

- Comprendre les instructions de sécurité.
- Personnel devant réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risques électriques (nettoyage, peinture, désherbage, ...).



DUREE

7 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, explication du formateur, mise en situation.
- Matériel : matériels et outillages électriques, EPI.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : technicien électrotechnicien.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- Quizz théorie.
- Quizz pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.
- Effectuer en sécurité des travaux non électriques dans un environnement présentant des risques électriques.
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



PROGRAMME

- 1) Module TRONC COMMUN N°1
 - Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.).
 - Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlure).
 - Les noms et les limites des différents domaines de tension.

- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2) Module B0 H0 H0V Exécutant

- Les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation, interdits, zone de travail, etc.).



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : voir planning inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

92%